

Monsieur le Maire de Marseille
Hôtel de Ville

13233 Marseille Cedex 20

Marseille, lundi 5 octobre 2026

Lettre RAR n° 88000110969489G

Objet : projet de dépollution et de réhabilitation de la friche ICPE polluée Legré Mante

Monsieur le maire de Marseille, Cher Monsieur,

Par message du 7 septembre dernier, sous la plume de Mme Chrystelle MONTILLET Directrice Direction Générale Adjointe Ville de Demain Direction de l'Urbanisme Appliqué Ville de Marseille, vous avez bien voulu nous affirmer que les enjeux environnementaux du projet Legré Mante à la Madrague de Montredon restent au cœur des préoccupations de la ville de Marseille.

Vous concevrez que ce projet immobilier est encore plus présent dans l'esprit des habitants du littoral sud, entre les noyaux villageois de la Pointe Rouge à Callelongue en particulier. vos administrés se tournent vers notre association, qui a étudié le dossier présenté par le promoteur, afin d'obtenir plus de d'informations sur des questions essentielles pour eux concernant, en particulier, la santé des résidents actuels et des éventuels futurs habitants, la dépollution incomplète, la circulation surchargée, l'environnement dégradé... et les charges qui pèseront par la suite sur la collectivité pour la surveillance du site, l'aménagement et le suivi du crassier.

Face à l'inaction de la municipalité sur ces questions, notre interrogation principale porte donc sur : « Comment la mairie pourrait-elle envisager d'accorder un permis de construire dans les conditions décrites dans les documents du promoteur, en particulier sur un terrain non dépollué, classé par la préfecture « impropre à un usage résidentiel »

Nous sommes en peine d'y répondre avec exactitude et vous saurions gré de bien vouloir nous éclairer en nous accordant un rendez-vous

Nous vous remercions par avance de votre aide et de l'attention que vous voudrez bien apporter à cette demande. Dans l'attente de vous rencontrer nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, cher Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Les coordinateurs de l'ASLS

Roland DADENA,

Corinne LOIRE,

Elisabeth OLIVA,

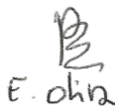
Gilles TURIN.



R. DADENA



Corinne LOIRE



E. OLIVA



G. TURIN

Copie Mme FORTIN – Maire de secteur